



NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

TENDER ADDENDUM

Title: Fabrication of permanent exterior interpretation display bases - Garden of the Provinces and Territories, Ottawa

NCC Tender File # AL1710

Date: July 28, 2017

ADDENDA À LA SOUMISSION

Titre : Fabrication pour présentoirs de panneaux d'interprétation permanents et extérieurs de la CCN - Jardins des provinces et des territoires

Numéro de demande de soumission de la CCN no. AL1710

Date : le 28 juillet 2017

ADDENDUM #: 1

The following shall be read in conjunction with and shall form an integral part of the Tender / Proposal and Contract Documents:

1. Please see attached Project Mandatory Requirement Form (appendix A of the Statement of Work inadvertently omitted from the tender document).
2. The Statement of Work has been revised including the Price Form to clarify travel / accommodation related costs. Please disregard previous Statement of Work / Price form version. See attached.

Allan Lapensée
Senior Contract Officer
Procurement Services
Corporate Services Branch

ADDENDA n° : 1

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la proposition/appels d'offres et des documents relatifs au contrat :

1. Ci-joint est le formulaire obligatoire d'exigences du projet (annexe A de l'énoncé des travaux oublié par erreur au document d'appel d'offre).
2. L'énoncé des travaux a été révisé incluant la matrice de tarification pour clarifier les frais reliés aux voyages / hébergement. Svp ignorez l'énoncé des travaux et matrice de tarification précédent. Voir ci-joint.

Allan Lapensée
Agent principal de contrats
Services de l'approvisionnement
Direction des services généraux

Project Mandatory Requirement Form

Specifications for the fabrication of permanent exterior interpretation display bases Garden of the Provinces and Territories, Ottawa

Note: It is the tenderer's responsibility to provide the correct information. Project with unverifiable information and references will be disregarded.

General Information

Name and/or Number of Enterprise	
Address	
Telephone Number	
Website	
Name of Main Contact	
Title of Main Contact	
Year of Constitution	

Expérience

Number of Year' Experience	
Name of Supporting Project	
Implementation Year	
Location	
Name of Client	
Name of Reference Contact	
Telephone Number	

Project Examples

Name of Project 1	
Implementation Year	
Location	
Name of Client	
Name of Reference Contact	
Telephone Number	

Name of Project 2	
Implementation Year	
Location	
Name of Client	
Name of Reference Contact	
Telephone Number	

Name of Project 3	
Implementation Year	
Location	
Name of Client	
Name of Reference Contact	
Telephone Number	

Formulaire d'exigences du projet

Devis de fabrication pour présentoirs de panneaux d'interprétation permanents et extérieurs de la CCN - Jardins des provinces et des territoires

Note : Il incombe au soumissionnaire de fournir les bonnes informations et références. Les projets dont les informations et les références ne peuvent être vérifiées ne seront pris en compte.

Information générale

Nom et/ou numéro de l'entreprise	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Nom du site Web	
Nom du contact principal	
Titre du contact principal	
Année de constitution de l'entreprise	

Expérience

Nombre d'année d'expérience	
Nom du projet à l'appui	
Année de réalisation	
Lieu	
Nom du client	
Personne contact à titre de référence	
Numéro de téléphone	

Liste des projets cités en exemple

Nom du projet 1	
Année de réalisation	
Adresse du lieu	
Nom du client	
Personne contact à titre de référence	
Numéro de téléphone	

Nom du projet 2	
Année de réalisation	
Adresse du lieu	
Nom du client	
Personne contact à titre de référence	
Numéro de téléphone	

Liste des projets cités en exemple (suite)

Nom du projet 3	
Année de réalisation	
Adresse du lieu	
Nom du client	
Personne contact à titre de référence	
Numéro de téléphone	

STATEMENT OF WORK

Specifications for the fabrication of permanent exterior interpretation display bases

Garden of the Provinces and Territories, Ottawa

July 28, 2017

TABLE OF CONTENTS

1	INTRODUCTION.....	3
1.1	PROJECT DESCRIPTION.....	3
1.2	BACKGROUND.....	3
1.3	OBJECTIVE.....	3
1.4	OPPORTUNITY.....	3
1.5	COMPLETION DATE.....	3
2	DEFINITION OF TERMS.....	4
3	PROJECT REQUIREMENTS.....	5
3.1	MANDATORY REQUIREMENT.....	5
3.2	RATED REQUIREMENTS.....	5
4	SCOPE OF WORK.....	6
4.1	FUNCTIONAL EXPERTISE.....	6
4.2	DELIVERABLES.....	7
4.3	PRICING MATRIX.....	8
4.4	PROJECT MANAGEMENT.....	9
4.5	DESCRIPTION OF WORK.....	9
4.6	LOCATION OF WORK.....	9
5	EVALUATION AND BASIS OF AWARD.....	10
6	SCHEDULE.....	10
7	EXECUTION OF CONTRACT.....	11
7.1	SUCCESSFUL CONTRACTOR'S RESPONSIBILITIES.....	11
7.2	SERVICES TO BE PROVIDED BY THE NCC.....	11
8	QUALITY MANAGEMENT.....	12
8.1	SYSTEM DESCRIPTION AND SPECIFICATIONS PACKAGE.....	12
8.2	QUALITY ASSURANCE MONITORING & AUDITS.....	12
8.3	QUALITY CONTROL OF FABRICATION AND INSTALLATIONS.....	12
8.4	WARRANTY STATEMENTS.....	13
9	CONTACT INFORMATION.....	14
9.1	CONTRACTING AUTHORITY DURING TENDER PERIOD.....	14
9.2	PROJECT MANAGER ONCE CONTRACT IS AWARDED.....	14
9.3	PROJECT COORDINATOR AND DESIGN DEVELOPMENT ONCE CONTRACT IS AWARDED	14
10	APPENDICES.....	14

1 INTRODUCTION

1.1 Project description

The National Capital Commission (NCC) wishes to engage the services of an experienced manufacturer of permanent exterior interpretation display bases with significant expertise in product development, processing sheet metal, metal parts fabrication, welded assemblies and finishing for the Garden of the Provinces and Territories located in Ottawa, Ontario.

Unless otherwise specified, this project will include project management, finalizing the development of permanent exterior interpretation display bases as well as the complete fabrication, finishing and delivery of the permanent exterior display bases.

1.2 Background

This project is part of the rehabilitation and enhancement of plantings at the Garden of the Provinces and Territories and corresponds to the objectives of the NCC Capital Floral Vision (2009) as well as the sustainability objectives of the NCC's environmental strategy.

1.3 Objective

This initiative is meant to create a floral experience of national significance in the hearth of the national capital.

1.4 Opportunity

As part of a proposed interpretation and information program, opportunities have been identified to highlight the plant selection, planting design, site architecture and landscape.

1.5 Completion Date

Permanent exterior interpretation display bases shall be completed by the September 30th, 2017 and delivered to the site for installation by the landscaping contractor. The NCC will confirm the delivery date two (2) weeks prior to installation.

2 Definition of Terms

For the purpose of this Tender the following terms within this document will be defined as follows:

Wherever the terms “**or equal**”, or “**approved equivalent**” appear after specific types of materials and items throughout this specification, they shall be interpreted to mean as being equal in the opinion of the Design Manager, in material content, workmanship and quality to that designated as being the minimum acceptable standard, and that written approval must be obtained from the Design Manager prior to submitting an alternative, five (5) days before close of tender.

Contracting Authority refers to that person designated by the NCC to coordinate all matters pertaining to contract administration.

Control sample refers to the approved samples of work from the successful Tenderer, which is retained for comparison purposes as part of the Quality Assurance procedure.

Design Manager refers to that person designated by the NCC to act as liaison between itself and the successful Tenderer and to coordinate the administration of the program of work.

Invitation to Tender refers to this entire package of information which specifies the terms and conditions and also provides the specifications of the signs that are required.

Portfolio Manager refers to the NCC employee responsible for the tactical management of NCC lands which are organized into separate geographical regions or portfolios.

Successful contractor refers to the Tenderer who is awarded the resulting contract and who is responsible for all its agents, carriers, representatives, sub-contractors and all others involved in providing the specified work.

Tender refers to the offer of a bid for this contract and supplemental mandatory information submitted by a Tenderer in response to the Invitation to Tender issued by the NCC.

Tenderer refers to a contractor who puts forth or submits a Tender.

3 Project Requirements

3.1 Mandatory Requirement

The tenderer must clearly demonstrate his expertise in project management, product development, processing sheet metal, metal parts fabrication, welded assemblies and finishing of permanent exterior interpretation display bases by meeting the following mandatory requirements:

- The tenderer must have a minimum of three (3) years' experience providing similar work. The information must be submitted by filling out the mandatory requirement form provided in Appendices A.
- The tenderer must provide three (3) project examples on paper of similar function, complexity and manufacturing process implemented in the last five (5) years, including description, pictures after implementation, client name and contact information and year of implementation for references.

The tenderer must also assign all of the following qualified personnel to the project and provide personal resumes and professional certifications as well as the paint and finishing sub-contractor's personnel resumes and certifications, if paint and finishing is sub-contracted. In order to qualify:

- a certified structural or mechanical engineer must be appointed as project manager;
- an industrial design technologist must be appointed for 3D CAD modeling and technical drawing tasks;
- Canadian certified machinists and welders must be appointed to the project;
- A Qualified Painter or Paint and Finishing sub-contractor.

3.2 Rated Requirements

RATED REQUIREMENTS		Points Allotted
1	<p>Tenderer's experience in providing similar work within the past ten (10) years. Points awarded:</p> <p>Three (3) years' experience and under = 0 pts From Three (3) to five (5) years' experience = 20 pts From five (5) to eight (8) years' experience = 30 pts Eight (8) years' experience and over = 40 pts</p>	/40

Revision (addendum 1)

2	Project examples implemented in the last five (5) years, of similar function, complexity and manufacturing process, including client's name, address and contact for referencing. Points awarded: No good examples of projects = 0pts One (1) good example of projects = 20pts Two (2) good examples of projects = 40pts Three (3) good examples of projects = 60pts	/60
Total		/100

4 SCOPE OF WORK

The resulting contract will include the project management, the development, the fabrication, the finishing, temporary storage, the packing and delivery of the permanent exterior display bases described in the technical drawings and notes provided in Appendices B and C.

4.1 Functional expertise

The following functional expertise is required to successfully execute the scope of work:

- Project management, development and production coordination
- Structural engineering
- 3D CAD modeling and Technical Drafting
- processing sheet metal, metal parts fabrication, welded assemblies and finishing
- Quality Control

4.2 Deliverables

Deliverables for the work identified in this tender is comprised of all of the following items:

- Meeting notes
- Project schedule
- As built technical drawing of all parts, sub-assemblies and assemblies including views, sections, dimensions, welding and finishing specifications, tolerances, in both official languages in PDF format
- Up to three (3) color paint samples, including primer and finish, painted on a 100mm x 150mm metal sheet and delivery costs to NCC headquarters
- Display bases fully finished and ready for installation, four (4) total:
 - Three (3) as per drawing IP04 in Appendices
 - One (1) as per drawing IP05 in Appendices
- Protective wrapping and packaging of displays for storage, handling and transportation
- Warranty statement

4.3 Pricing Matrix (must be in a sealed envelope and submitted separately from the technical proposal)

Description	All-inclusive Lump Sum Price (excluding taxes)
Project management and coordination including delivery	\$
Design development including deliverables	\$
Fabrication and Finishing	\$
Packing, Storage and delivery to Garden of the Provinces and Territories (Ottawa, Ontario)	\$
Travel, accommodation & meal costs for the lead project manager for up to four (4) round trips from your location to NCC headquarters located at 40 Elgin Street, Ottawa, ON	\$
SUB-TOTAL	\$
13% HST	\$
TOTAL AMOUNT	\$

We hereby OFFER to sell and/or supply to the National Capital Commission upon the terms and conditions set out herein, the goods and/or services listed and on any attached sheets at the submitted price(s).

Supplier's Name & Address:	Print Name:	Date:
	Signature:	
Tel:		
Fax:		
Email:		

4.4 Project management

The successful contractor is expected to assign an experienced project manager who will be a single point of contact for the contract. This individual must be fully aware of all aspects of the contract and is responsible to ensure that all project tasks are sequenced and scheduled to ensure final delivery as per approved schedule, on budget and of highest quality fit and finish.

This project manager is expected to proactively anticipate project challenges and to provide recommendations to mitigate challenges that may arise. It is expected that the assigned project manager will frequently communicate with the NCC Design Manager and will constantly monitor and communicate project progress verbally and in writing.

Any proposed schedule modifications, change orders and/or actions that may have an impact on product quality must be requested in writing to the NCC manager and must receive written approval from the NCC before they are adopted.

The contractor's project manager will be expected to review all the fabrication drawings, parts, assemblies and finishes of deliverables and develop a comprehensive work schedule ensuring that all required materials, sub-contracted services, fabrication and delivery can be completed while respecting the NCC's quality standards and project milestones.

4.5 Description of work

Tenderer must refer himself to Appendices B and C for the description of work.

4.6 Location of work

All meetings will be held in the National Capital Region. Start-up meeting will be held at NCC's headquarters at 40 Elgin Street, Ottawa, Ontario. Up to three (3) other meetings during the project at development fabrication and finishing phases are to be organized by the successful contractor's project manager.

5 EVALUATION AND BASIS OF AWARD

The evaluation process will involve two stages, as followed:

- a) The **first stage** is an assessment of the technical proposal by the NCC of the capabilities and qualifications of the proponent and proposed personnel including project examples and client references. All proposals shall be evaluated and rated according to the evaluation criteria and rated requirements described at paragraph 3.2. The technical evaluation is based on a total of 100 points. The minimum required is 70 points. The score will then be converted in percentage. Only the financial proposals of the proponents that qualify at the technical proposal stage (i.e. 70% or over), shall be opened.
- b) The **second stage** will consist of an assessment of the proponent's fee proposal. The lowest overall fee will receive 40 points, the maximum score a proponent can achieve under the Fee Proposal evaluation. Other overall fee proposal will be awarded points on a proportional basis.

This will be determined by a weight factor of **60 percent for the technical component and 40 percent for the price.**

6 SCHEDULE

It is a condition of this contract that the successful contractor must fabricate and ready for installation of the display bases identified herein before **September 30th, 2017.**

Payments are made net 30 days following the receipt of an acceptable invoice at payables@ncc-ccn.ca .

The NCC will hold back 10% of all invoices for all work until good are delivered, inspected and approved, and all ancillary deliverables have been received, including the commissioning items.

7 EXECUTION OF CONTRACT

7.1 Successful Contractor's Responsibilities

The successful contractor is expected to execute the tasks in this tender package with the utmost excellence and professionalism.

The successful contractor, by commencing the work identified herein assumes the overall responsibility to assure that all assemblies, components and parts shown or required comply with the supplied specifications.

All product and work is subject to NCC inspection and approval. Unacceptable product or workmanship and damage will not be accepted. Payment for the entire contract will be withheld until substandard issues are completed to the high standards expected.

The NCC will schedule inspections based on the successful contractor's schedule once approved by the NCC. The successful contractor will be required to provide an updated schedule to the Project Manager/Design Manager every week for the duration of the contract unless the latest schedule is being maintained.

The successful contractor is expected to maintain a well-organized project file and proactively provide the NCC Design Manager with copies of all receipts for materials procured in order to ensure that all specifications have been adhered to.

7.2 Services to be provided by the NCC

A representative of the NCC (Project or Design Manager) will provide liaison for all approvals and technical inquiries after the contract is awarded and for approvals of shop drawings (as required).

The NCC Design Manager, Project manager or the Portfolio Manager will provide final approval on fabrication drawings, paint samples and all fabricated and finished displays bases.

8 QUALITY MANAGEMENT

The overall quality of the permanent exterior display bases is the shared responsibility of the NCC and the successful contractor and is managed via a set of integrated procedures as follows:

- Description & Specifications package
- Quality Assurance monitoring & audits
- Fabrication inspections and approvals prior to finishing and following finishing
- Packing, Storage and delivery
- Warranty Statements

8.1 System Description and Specifications Package

Comprehensive documents describing the permanent exterior interpretation display bases have been made available as part of this contract. This document includes all required information for the development and fabrication as well as for their graphic panels and proper installation. It is the responsibility of the successful contractor to understand and adhere to the specifications contained therein.

The successful contractor must check and verify all dimensions and details on drawings before proceeding with the work. Any discrepancy between these drawings and specifications are to be promptly reported in writing to the NCC Design Manager.

8.2 Quality Assurance Monitoring & Audits

The NCC is, ultimately, responsible for ongoing quality assurance functions, either directly or through 3rd parties engaged by it to fulfill its obligations.

AUDITING: Throughout the various phases of the project, Quality Assurance Audits will be conducted by the NCC Design Manager, Portfolio Manager and/or a contracted representative of the NCC via both random and systematic sampling methods.

8.3 Quality Control of Fabrication and Installations

All quality control functions related to the design development, fabrication, manipulation, storage and transportation will be the responsibility of the successful contractor.

ADHERENCE TO SPECIFICATIONS: Responsibility for verification of adherence to the detailed specifications for fabrication of all parts, sub-assemblies

and final assembly lies with the successful contractor. Prior to commencing fabrication, copies of official receipts for all materials must be made available to the NCC Design Manager to ensure that specified materials are being used.

DAMAGE PRIOR TO INSTALLATION: Any damage sustained before products are installed will be the responsibility of the successful contractor. Contractor is expected to fabricate and provide appropriate crates, palettes and protective covering while transporting both unfinished and finished materials.

DAMAGE DURING WARRANTY PERIOD: successful contractor shall not be held responsible for damage incurred to display bases as a result of vandalism or for abnormal or accidental abuse of the components occurring after the beginning of the guarantee period.

8.4 Warranty Statements

GUARANTEE OF WORKMANSHIP: The successful contractor shall guarantee their workmanship and material defects for a period of five (5) years after final acceptance of work and, at no additional cost, the successful contractor shall promptly repair or replace, to the NCC's satisfaction, any components thereof which in the opinion of the NCC are defective in materials or workmanship under normal operating conditions. The Contractor shall provide in writing an extended warranty of 5 years on all finishes in accordance with the following requirements (see table below). This warranty will take effect following the acceptance and installation date of display bases. It is the contractor's responsibility to record the installation date of permanent exterior display bases and to submit a reference log to the NCC at the end of the contract. Should the installation date not be properly recorded, or in the case of any disputes on the warranty start date, the date of the contract's Certificate of Final Completion will be assigned as start date.

Characteristic Covered	Warranty on finishes				
	1 st Year	2 nd Year	3 rd Year	4 th Year	5 th Year
Color retention	100%	100%	90%	70%	60%
Gloss retention	100%	100%	90%	70%	60%
Corrosion resistance	100%	100%	100%	90%	80%
Adherence	100%	100%	100%	80%	70%

Final coating system application must meet the following performance specification.

Salt spray	1500 hours	ASTM B-117
Humidity resistance	1500 hours	ASTM D-2247
Adherence		ASTM D-3359-4B
Hardness		ASTM D-3363- 2H
Impact	Direct 160 in.-lb	ASTM D-2794
Color retention		ASTM D-2244

9 CONTACT INFORMATION

9.1 Contracting Authority during tender period

Allan Lapensée
Senior Contract Officer
Finance and Procurement Services
National Capital Commission
allan.lapensee@ncc-ccn.ca
Tel. 613-239-5678 x 5051

9.2 Project Manager once contract is awarded

Sylvie Lagueux
Senior Landscape Architect
Design & Construction Branch (DC)
National Capital Commission
sylvie.lagueux@ncc-ccn.ca
Tel. 613-239-5678 x5076

9.3 Project coordinator and design development once contract is awarded

Steven Sdraulig
Senior Industrial Designer
Design & Construction Branch (DC)
National Capital Commission
steven.sdraulig@ncc-ccn.ca
Tel. 613-239-5678 x5480

10 APPENDICES

- A. Mandatory Requirement Form
- B. Garden of the Provinces and Territories, Interpretation panels - Structure and infrastructure Plans, 07-06-2017 Issue
- C. Technical Addendum 1 – Painting and Finishing

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Devis de fabrication pour présentoirs de panneaux d'interprétation permanents et extérieurs de la CCN

Jardins des provinces et des territoires

28 juillet, 2017

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	3
1.1	DESCRIPTION DU PROJET	3
1.2	CONTEXTE	3
1.3	OBJECTIF	3
1.4	OPPORTUNITÉ	3
1.5	DATE D'ACHÈVEMENT	3
2	DÉFINITIONS	4
3	EXIGENCE DU PROJET	5
3.1	EXIGENCES IMPÉRATIVES	5
3.2	EXIGENCES NOTÉES	5
4	PORTÉE DES TRAVAUX	6
4.1	EXPERTISE FONCTIONNELLE	6
4.2	LIVRABLES	7
4.3	MATRICE DE TARIFICATION	8
4.4	GESTION DU PROJET	9
4.5	DESCRIPTION DES TRAVAUX	9
4.6	EMPLACEMENT DU TRAVAIL	9
5	ÉVALUATION ET BASE D'ATTRIBUTION	9
6	CALENDRIER	10
7	EXÉCUTION DU CONTRAT	11
7.1	RESPONSABILITÉS DE L'ENTREPRENEUR RETENU	11
7.2	SERVICES FOURNIS PAR LA CCN	11
8	GESTION DE LA QUALITÉ	11
8.1	TROUSSE DE DESCRIPTION ET DE SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME	12
8.2	SUIVI ET AUDITS DE L'ASSURANCE DE LA QUALITÉ	12
8.3	CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE LA FABRICATION ET DES TRAVAUX D'INSTALLATION	12
8.4	ÉNONCÉ DE GARANTIE	13
	<i>Caractéristique couverte</i>	<i>13</i>
9	PERSONNES RESSOURCES	14
9.1	AUTORITÉ CONTRACTANTE DURANT LA PÉRIODE DE SOUMISSION	14
9.2	GESTIONNAIRE DE PROJET APRÈS L'ATTRIBUTION DU CONTRAT	14
9.3	COORDONNATEUR DE PROJET ET DÉVELOPPEMENT DU DESIGN	14
10	ANNEXES	14

1 INTRODUCTION

1.1 Description du projet

La Commission de la capitale nationale (CCN) souhaite retenir les services d'un fabricant de présentoirs de panneaux d'interprétation, permanents et extérieurs, disposant d'une grande expertise en matière de développement de produit et expérimenté dans la transformation, l'assemblage par soudure et la finition de métal en feuille.

À moins d'indication contraire, ce projet englobe toutes les responsabilités de gestion de projet et tous les travaux liés à la fabrication, la finition et la livraison des présentoirs de panneaux d'interprétation permanents et extérieurs de la CCN qui seront situés dans le Jardin des provinces et des territoires à Ottawa.

1.2 Contexte

Ce projet fait partie d'une plus grande initiative de revitalisation des platebandes situées dans le Jardin des provinces et des territoires issue de la vision florale de la CCN pour la capitale (2009) et de la stratégie environnementale de la CCN.

1.3 Objectif

Cette initiative a pour objectif de créer une expérience florale significative de valeur nationale dans le cœur de la capitale.

1.4 Opportunité

L'opportunité se présente donc d'interpréter et de communiquer la sélections des plantes, l'aménagement des plates-bandes et l'architecture de paysage au Jardin des provinces et des territoires.

1.5 Date d'achèvement

Les présentoirs de panneaux d'interprétation, permanents et extérieurs devront être complétés pour le 30 septembre 2017 et livrés au site pour installation par un contracteur en architecture de paysage. La CCN confirmera la date de livraison deux (2) semaines avant l'installation.

2 DÉFINITIONS

Aux fins de la présente soumission, les termes énumérés ci-après sont définis comme suit :

Chaque fois que l'expression « **ou l'équivalent** » ou « **équivalent approuvé** » apparaîtra après des types spécifiques de matériaux et d'articles, dans toute la présente spécification, elle devra être interprétée comme signifiant des éléments équivalents de l'avis du gestionnaire du design, sur le plan du contenu matériel, de l'exécution professionnelle et de la qualité par rapport à la norme minimale acceptable désignée. Ainsi, il faudra obtenir une approbation écrite du gestionnaire du design avant de proposer une solution de rechange, et ce, cinq (5) jours avant la clôture de la demande de propositions.

L'**autorité contractante** est la personne désignée par la CCN pour coordonner toutes les questions relatives à l'administration du contrat.

L'**échantillon de contrôle** est un échantillon approuvé des travaux réalisés par le soumissionnaire retenu. Il est conservé à des fins de comparaison dans le contexte de la procédure d'assurance de la qualité.

Le **gestionnaire du design** est la personne désignée par la CCN pour assurer la liaison entre la CCN et le soumissionnaire retenu, et pour coordonner l'administration du programme des travaux.

L'**appel d'offres** se définit comme l'ensemble des documents qui précisent les modalités et conditions régissant les travaux spécifiés et les détails des enseignes requises.

Le **gestionnaire de portefeuille** signifie l'employé de la CCN chargé de la gestion tactique des terrains de la CCN qui sont répartis selon des régions géographiques ou des portefeuilles distincts.

Le **soumissionnaire retenu** est le soumissionnaire qui se verra attribuer le contrat subséquent et qui sera responsable de tous ses agents, ses transporteurs, ses représentants et ses sous-traitants ainsi que de tous les autres participants à la réalisation des travaux spécifiés.

La **soumission** se définit comme une offre proposée pour le contrat et accompagnée des renseignements supplémentaires obligatoires qu'un soumissionnaire présente en réponse à l'appel d'offres lancé par la CCN.

Le **soumissionnaire** est un entrepreneur qui présente une proposition ou une soumission.

3 EXIGENCE DU PROJET

3.1 Exigences impératives

Le soumissionnaire doit clairement démontrer son expertise en gestion de projet, en développement de produit ainsi que dans la transformation, l'assemblage par soudure et la finition de métal en feuille de présentoirs de panneaux d'interprétation, permanents et extérieurs :

- Le soumissionnaire doit avoir au moins trois (3) ans d'expérience dans la fourniture de travaux et de biens semblables. Le soumissionnaire doit soumettre cette information en complétant le formulaire d'exigences impératives à l'annexe A.
- Le soumissionnaire doit aussi soumettre trois (3) exemples de projet mis en œuvre au cours des cinq (5) dernières années et ayant une fonction, une complexité et des méthodes de fabrication semblables en format papier, incluant une description, des photos du projet une fois complété, le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du client, l'année de mise en œuvre, pour chacun des projets soumis à titre de référence.

Le soumissionnaire doit aussi affecter le personnel qualifié suivant au projet et fournir leur curriculum vitae et certifications, ainsi que pour le personnel du sous-traitant de peinture et de finition, si la peinture et la finition sont sous-contractées. Ainsi, pour se qualifier :

- Un ingénieur civil ou mécanique doit être affecté à la gestion du projet.
- Un technologue en dessin industriel doit être affecté aux tâches de conception et développement assisté par ordinateur et dessins techniques de fabrication.
- Des machinistes et des soudeurs spécialisés et certifiés au Canada doivent être assignés au projet.
- Un peintre ou un sous-traitant en peinture qualifié doit être assigné au projet.

3.2 Exigences Notées

EXIGENCES NOTÉES		Points alloués
1	Expérience du soumissionnaire dans la fourniture de travaux semblables dans les dix (10) dernières années. Points alloués: Moins de trois (3) ans d'expérience = 0 pts De trois (3) à cinq (5) ans d'expérience = 20 pts De cinq (5) à huit (8) ans d'expérience = 30 pts Huit (8) ans et plus d'expérience = 40 pts	/40

Revision (addenda 1)

2	<p>Exemples de projet mis en œuvre au cours des cinq (5) dernières années et ayant une fonction, une complexité et des méthodes de fabrication semblables en format papier, incluant des photo du projet une fois complété, le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du client, l'année de mise en œuvre:</p> <p>Aucun bon exemple de projet = 0pts Un (1) bon exemple de projet = 20pts Deux (2) bons exemples de projet = 40pts Trois (3) bons exemples de projet = 60pts</p>	/60
Total		/100

4 PORTÉE DES TRAVAUX

Le contrat qui résultera de cet énoncé des travaux inclura la gestion du projet, le développement, la fabrication, la finition, l'entreposage temporaire, la manipulation, l'emballage et la livraison des présentoirs de panneaux d'interprétation, permanents et extérieurs illustrées dans les dessins et notes techniques disponibles à l'annexe B et C.

4.1 Expertise fonctionnelle

L'expertise fonctionnelle suivante est nécessaire pour exécuter avec succès la portée des travaux :

- Gestion de projet, coordination du développement et de la production
- Génie des structures
- Conception et développement par ordinateur en 3D et dessins de fabrication
- Transformation, l'assemblage par soudure et la finition de métal en feuille.
- Contrôle de la qualité

4.2 Livrables

Les livrables pour le travail identifié dans cette offre comprennent tous les éléments suivants:

- Notes de réunion
- Échéancier des travaux
- Dessins techniques tels que construit de toutes les pièces, sous-assemblages et assemblages incluant vues, sections, coupes, dimensions, tolérances, détails d'assemblage et de finition dans les deux langues officielles en format PDF.
- Jusqu'à trois (3) échantillons de couleur de peinture incluant l'apprêt et la finition, peint sur plaquette de métal de 100mm x 150mm, coûts de livraison des échantillons au siège social de la CCN inclus.
- Présentoirs entièrement fabriqués, finis et prêts à être installés, quatre (4) au grand total :
 - Trois (3) tel que dessin IP04 en annexe
 - Un (1) tel que dessin IP05 en annexe
- Emballage, entreposage, manutention et livraison au Jardin des provinces et territoires
- Énoncé de garantie

4.3 Matrice de tarification (doit être soumise séparément dans une enveloppe scellée et non avec les autres documents faisant partie de la proposition technique)

Description	Somme Forfaitaire tout compris (excluant la taxe)
Gestion et coordination de projet incluant livrables	\$
Développement incluant livrables	\$
Fabrication et finition	\$
Emballage, entreposage, manutention et livraison au Jardin des provinces et des territoires	\$
Frais de voyage, hébergement et repas pour le gestionnaire de projet pour jusqu'à quatre (4) voyages aller/retour de votre location au siège social de la CCN, rue 40 Elgin, Ottawa, ON.	\$
MONTANT PARTIEL	\$
13% TVH	\$
MONTANT TOTAL	\$

<p>Nous OFFRONS de vendre et (ou) de fournir à la Commission de la capitale nationale, aux conditions énoncées dans la présente et au(x) prix soumis les biens et (ou) les services énumérés et sur toute feuille ci-jointe.</p>		
<p>Nom et adresse de l'entrepreneur :</p> <p>Tél :</p> <p>Télécopieur :</p> <p>Courriel :</p>	<p>Nom en caractère d'imprimerie :</p> <p>Signature :</p>	<p>Date :</p>

4.4 Gestion du projet

L'entrepreneur retenu doit affecter un gestionnaire de projet/production expérimenté qui agira comme personne-ressource unique pour le contrat. Cette personne devra connaître parfaitement tous les aspects du contrat. Elle sera chargée de voir à ce que l'ensemble des tâches du projet soient mises en séquence et planifiées de manière à ce que la livraison finale respecte l'échéancier approuvé, à ce que le budget soit respecté et à ce que l'ajustement et le fini soient d'excellente qualité.

Le gestionnaire de projet doit prévoir les problèmes et fournir des recommandations pour atténuer les difficultés qui surgiront. Le gestionnaire de projet doit aussi communiquer fréquemment avec le gestionnaire de la CCN, surveiller l'état d'avancement du projet continuellement et présenter des rapports d'avancement sur une base régulière, par écrit.

Toutes les propositions de modification de l'échéancier, d'ordre de changement ou d'intervention susceptible d'avoir une incidence sur la qualité des produits devront être présentées par écrit au gestionnaire du design de la CCN. Elles devront être approuvées par écrit par la CCN avant leur adoption.

Le gestionnaire de projet de l'entrepreneur doit passer en revue toutes les exigences relatives aux travaux dans le présent document et qu'il élabore un échéancier complet grâce auquel les matériaux requis, les services sous-traités, la fabrication et la livraison seront tous réalisés de manière à respecter les normes de qualité et les jalons du projet fixés par la CCN.

4.5 Description des travaux

Pour la description des travaux, le soumissionnaire doit se référer aux annexes B et C.

4.6 Emplacement du travail

Toutes les réunions auront lieu dans la région de la capitale nationale. La réunion de démarrage aura lieu au siège social de la CCN, au 40, rue Elgin à Ottawa, en Ontario. Jusqu'à trois (3) autres réunions devront être organisées par le gestionnaire de projet de l'entrepreneur retenu lors des phases de développement de fabrication et de finition.

5 ÉVALUATION ET BASE D'ATTRIBUTION

Le processus d'évaluation est divisé en deux étapes, comme suit :

- a) La **première étape** comprendra l'évaluation de la proposition technique par la CCN, c'est-à-dire l'examen des capacités et des compétences du soumissionnaire et du personnel proposé, incluant les exemples de projets connexes et les références d'autres clients. Toutes les propositions seront évaluées selon les critères d'évaluation et les exigences cotées qui sont énumérées au paragraphe 3.2. L'évaluation technique est basée sur un total de 100 points. Pour être jugée recevable, une proposition doit obtenir au moins 70 points. Le pointage obtenu sera converti en pourcentage. Seules les propositions financières accompagnant les propositions techniques obtenant le pointage de 70 p. cent ou plus seront ouvertes.
- b) La **deuxième étape** comprendra l'évaluation de la proposition financière du soumissionnaire. Le soumissionnaire qui proposera le prix total le plus bas recevra 40 points, c'est-à-dire le pointage le plus élevé pouvant être attribué à la proposition financière. Les autres soumissionnaires recevront un pointage proportionnel au montant de leur proposition financière.

La répartition des pointages sera la suivante : **une pondération de 60 p. cent sera attribuée à la proposition technique et une pondération de 40 p. cent sera attribuée à la proposition financière.**

6 CALENDRIER

À titre de condition du contrat, l'entrepreneur retenu doit achever la fabrication et l'installation de toutes les maquettes de cartes spécifiées dans les présentes au plus tard le **30 septembre 2017**.

Les paiements sont faits dans les 30 jours suivant la réception d'une facture acceptable à l'adresse courriel payables@ncc-ccn.ca.

La CCN retiendra 10 % du prix de toutes les factures pour l'ensemble des travaux, jusqu'à que la livraison des biens, inspectés et approuvés, et jusqu'à ce que tous les livrables connexes aient été reçus, y compris les éléments de mise en service.

7 EXÉCUTION DU CONTRAT

7.1 Responsabilités de l'entrepreneur retenu

L'entrepreneur retenu doit exécuter les tâches décrites dans ce document d'appel d'offres avec excellence et en faisant preuve de professionnalisme exemplaire.

En commençant les travaux précisés dans la présente, l'entrepreneur retenu assumera l'entière responsabilité de voir à la conformité des assemblages, des composantes et des pièces illustrés ou exigés avec les spécifications fournies.

Tous les produits et travaux seront assujettis à l'inspection et à l'approbation par la CCN. Un produit inacceptable, une exécution défectueuse et des dommages ne seront pas acceptés. Le paiement pour le contrat entier sera retenu jusqu'à ce que l'on ait réglé les lacunes en fonction des strictes normes applicables.

La CCN établira un calendrier d'inspection selon l'échéancier fixé par l'entrepreneur retenu après qu'elle l'aura approuvé. Chaque semaine, pendant toute la durée du contrat, l'entrepreneur retenu devra fournir un échéancier révisé au gestionnaire du design, à moins que le dernier échéancier demeure inchangé.

L'entrepreneur retenu doit tenir un dossier de projet bien organisé et fournir dans les plus brefs délais au gestionnaire du design de la CCN des copies de tous les reçus relatifs aux matériaux achetés, afin qu'elle puisse s'assurer du respect de toutes les spécifications.

7.2 Services fournis par la CCN

Un représentant de la CCN (le gestionnaire du projet ou du design) assurera la liaison pour toutes les approbations et les demandes de renseignements techniques après l'attribution du contrat ainsi que pour l'approbation des dessins d'atelier (au besoin) et des installations achevées.

Le gestionnaire de projet ou du design de la CCN donnera l'approbation finale des échantillons de couleur de peinture, des dessins de fabrication, la fabrication et la finition des présentoirs de panneaux d'interprétation, permanents et extérieurs.

8 GESTION DE LA QUALITÉ

La CCN et l'entrepreneur retenu seront tous deux responsables de la qualité globale des présentoirs de panneaux d'interprétation, permanents et extérieurs. La qualité sera gérée par les procédures intégrées suivantes :

- Le devis et les spécifications
- Le suivi et les audits d'assurance de la qualité
- Les inspections et les approbations des éléments fabriqués avant et après la finition
- L'emballage, l'entreposage et la livraison
- Les énoncés de garantie

8.1 Trousse de description et de spécifications du système

Des documents exhaustifs qui décrivent les présentoirs de panneaux d'interprétation, permanents et extérieurs ont été rendus disponibles dans le cadre du présent contrat. Ces documents comprennent tous les renseignements requis pour la fabrication des présentoirs de panneaux d'interprétation, permanents et extérieurs, ainsi que des panneaux graphiques et les détails d'installation. Il incombe à l'entrepreneur retenu de comprendre et de respecter les spécifications qu'ils renferment.

L'entrepreneur retenu devra vérifier l'ensemble des dimensions et des détails qui figurent dans les dessins avant d'entreprendre les travaux. Il devra signaler rapidement par écrit au gestionnaire du design toute divergence entre ces dessins et les spécifications.

8.2 Suivi et audits de l'assurance de la qualité

La CCN est ultimement responsable de l'assurance permanente de la qualité, soit directement, soit par l'entremise de tiers engagés pour s'acquitter de ces obligations.

AUDITS : Tout au long des diverses phases du projet, le gestionnaire du design, le gestionnaire de portefeuille et/ou un représentant contractuel de la CCN effectueront des audits d'assurance de la qualité par des méthodes d'échantillonnage tant aléatoire que systématique.

8.3 Contrôle de la qualité de la fabrication et des travaux d'installation

L'entrepreneur retenu sera responsable de toutes les fonctions de contrôle de la qualité des travaux de développement du design, de la fabrication, de la manipulation de l'entreposage et du transport.

CONFORMITÉ AUX SPÉCIFICATIONS : Il incombe à l'entrepreneur retenu de vérifier la conformité aux spécifications détaillées relativement à la fabrication, à la réparation, au remplacement ou à l'assemblage de tous les éléments coulés. Avant de commencer la fabrication, il faudra mettre à la disposition du gestionnaire du design de la CCN des copies des reçus officiels pour tous les matériaux, afin qu'il assure l'utilisation de ceux qui sont spécifiés.

DOMMAGES AVANT L'INSTALLATION :

Tous les dommages subis avant la livraison des produits relèveront de la responsabilité de l'entrepreneur retenu. L'entrepreneur devra fabriquer et fournir des caisses, des palettes et des housses de protection appropriées pour l'entreposage et le transport.

DOMMAGES INFLIGÉS PENDANT LA PÉRIODE DE GARANTIE :

L'entrepreneur retenu ne sera pas tenu responsable des dommages infligés aux produits pour cause de vandalisme ou d'un abus anormal ou accidentel des produits et de leurs composantes, survenus après le début de la période de garantie.

8.4 Énoncé de garantie

GARANTIE DE BONNE EXÉCUTION : L'entrepreneur retenu garantira la bonne exécution et l'absence de défauts matériels durant une période de cinq (5) ans après l'acceptation finale des travaux, et, sans coût additionnel, il réparera ou remplacera promptement, à la satisfaction de la CCN, tous les éléments de celles-ci qui, de l'avis de la CCN, sont défectueux sur le plan des matériaux ou de l'exécution, dans des conditions d'utilisation normales.

L'entrepreneur doit fournir une garantie écrite prolongée de 5 ans sur tous les finis conformément aux exigences suivantes (voir tableau ci-dessous). Cette garantie doit entrer en vigueur à la date d'acceptation des présentoirs livrés. Il appartient à l'entrepreneur d'enregistrer la date d'installation et de soumettre un registre de référence à la CCN à la fin du contrat. Si la date d'installation est mal enregistrée, ou dans le cas d'une dispute sur la date, c'est celle du certificat d'exécution finale du contrat qui sera déclarée date de début.

Caractéristique couverte	Garantie des finis				
	1 ^{re} année	2e année	3e année	4e année	5e année
Stabilité des couleurs	100 %	100 %	90 %	70 %	60 %
Stabilité du lustre	100 %	100 %	90 %	70 %	60 %
Résistance à la corrosion	100 %	100 %	100 %	90 %	80 %
Adhérence	100 %	100 %	100 %	80 %	70 %

L'application du système de revêtement final doit respecter les spécifications suivantes :

Brouillard salin	1500 heures	ASTM B-117
Résistance à l'humidité	1500 heures	ASTM D-2247

Revision (addenda 1)

Adhérence		ASTM D-3359-4B
Dureté		ASTM D-3363-2H
Impact	Direct 160 in.-lb	ASTM D-2794
Stabilité des couleurs		ASTM D-2244

9 PERSONNES RESSOURCES

9.1 Autorité contractante durant la période de soumission

Allan Lapensée
Agent principal des contrats
Services des finances et de l'approvisionnement
Commission de la capitale nationale
allan.lapensée@ncc-ccn.ca
Téléphone : 613-239-5678, poste 5051

9.2 Gestionnaire de projet après l'attribution du contrat

Sylvie Lagueux
Gestionnaire de projet, Architecte paysagiste
Direction de l'aménagement de la capitale
Commission de la capitale nationale
sylvie.lagueux@ncc-ccn.ca
Téléphone : 613-239-5678, poste 5076

9.3 Coordonnateur de projet et développement du design

Steven Sdraulig
Designer industriel principal
Direction de l'aménagement de la capitale
Commission de la capitale nationale
steven.sdraulig@ncc-ccn.ca
Tel. 613-239-5678 x5480

10 ANNEXES

- A. Formulaire d'exigences du projet
- B. Jardin des Provinces et des Territoires, Panneaux d'interprétation – Structures et infrastructures, émission 07-06-2017
- C. Addendum Technique 1- Peinture et finition